

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LA LICENCE D'AGROFORESTERIE
DE L'UFR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE
L'UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR**

L'équipe d'évaluation :

- **Dr. Alioune DIAGNE, Président**
- **Pr. Kandioura NOBA, Membre**
- **Dr. Diatta MARONE, Membre**

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Dr. A. Diagne



Juin 2016

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur site	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	5
5. Points forts du programme	10
6. Points faibles du programme	10
7. Appréciations générales	11
8. Recommandations à l'établissement	11
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	12
10. Proposition de décision :	12

Introduction

Le présent rapport d'évaluation externe du programme de la licence d'Agroforesterie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, commandité par l'ANAQ-SUP, rentre dans le cadre du processus d'accréditation des programmes d'Institutions d'Enseignement Supérieur du Sénégal.

La mission d'évaluation externe du programme, composée de trois experts en l'occurrence Dr Alioune Diagne (Président), Professeur Kandoura Noba (membre) et Dr Diatta Marone (membre), s'est rendue sur le site le 22 avril 2016.

Il s'est agi dans ce rapport de rendre compte des résultats de l'évaluation externe de la Licence d'Agroforesterie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor.

Nous revenons ci-dessous sur les principaux acquis de cette évaluation, acquis devant aider à un jugement objectif quant à l'opportunité d'accréditation de cette Licence par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation du programme évalué

La Licence Agroforesterie de l'Université Assane Seck de Ziguinchor a démarré en 2007-2008. Elle s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de l'UASZ. Elle prépare les étudiants à l'analyse, au diagnostic, à la prise de décision pour une gestion durable des ressources forestières et agroforestières en relation avec les attentes des utilisateurs et de l'environnement social.

Le programme de Licence d'Agroforesterie débute en octobre et dure 6 semestres conformément au référentiel du système Licence-Master-Doctorat (L.M.D.). Le dernier semestre est réservé au stage professionnel. Les 3 grandes séquences du programme sont les cours théoriques, les travaux pratiques et travaux dirigés (avec des sorties de terrain, des visites d'exploitations, des applications typiques) et le stage obligatoire.

La Licence L1 est une année d'initiation aux connaissances de base des sciences agronomiques, la licence L2 est une année de consolidation et de formation sur les fondamentaux de l'agroforesterie et sur la connaissance des disciplines connexes (Biostatistique, SIG, Economie de l'environnement...). La Licence L3 consiste à conforter les connaissances théoriques acquises par des sorties de terrain et un stage professionnel auquel le semestre 6 est entièrement réservé.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été rédigé dans un style clair, intelligible, avec le vocabulaire qui sied à un tel exercice.

Il s'agit d'un rapport bien argumenté dont la rédaction est fidèle aux exigences de l'ANAQ-SUP quant à son plan et à sa progression. Il comporte cependant certaines maladresses et/ou omissions :

- 1) Certains syllabi sont incomplets ;
- 2) Rien n'est indiqué sur la mobilité des PER propres au département d'Agroforesterie ;
- 3) Les éléments de preuve présentés sont juxtaposés au rapport et non articulés à son contenu, ce qui a pu rendre très difficile la mise en relation entre éléments de preuve et arguments avancés ;

- 4) Il existe des erreurs sur l'intitulé exact d'un arrêté rectoral notamment celui portant création et organisation du comité d'autoévaluation ;
- 5) Un paramètre important relatif à la gouvernance n'est pas relevé dans le rapport d'auto-évaluation : le fait que, du fait du principe de l'unicité des caisses, certaines sorties de terrain en rapport avec l'exécution d'un projet ou avec la formation prennent beaucoup de retard ; le département d'Agroforesterie a des difficultés à bénéficier des crédits, à lui allouer, en temps opportun.
- 6) Il n'est fait aucune mention d'exemple montrant effectivement que le programme est ouvert aux étudiants de la sous-région (Guinée Bissau...).

3. Description de la visite sur site

1.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur site a eu lieu le vendredi 22 avril 2016. Elle a démarré à 8 h 30 minutes par une visite au Recteur qui a souhaité la bienvenue à l'équipe d'experts. Ensuite les travaux proprement dits ont commencé par la présentation du rapport d'auto-évaluation par le chef du département d'Agroforesterie, suivie de riches discussions et échanges d'un peu plus d'une heure. Ensuite, les experts ont reçu tour à tour deux représentants du Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), quatre représentants du Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS), un représentant de la direction de l'insertion et des stages (DIS) et cinq représentants des étudiants. Ces rencontres ont duré chacune en moyenne une cinquantaine de minutes.

Une pause déjeuner a été observée à 13 h 30. Les travaux du groupe d'experts ont repris un peu avant 15 heures par la visite des locaux et équipements (salle de cours, amphithéâtre, laboratoire, bureaux, bibliothèque etc...).

À l'issue de ces visites d'autres personnalités de l'institution ont été rencontrées (Services administratifs, Finances, Insertion). Ensuite les experts se sont retirés aux fins de faire la synthèse des acquis de la journée. La restitution des principaux résultats de la visite sur site s'en est suivie.

La visite s'est terminée à 18 h 08 précises.

1.2 Appréciation de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions tant du point de vue de l'exécution de l'agenda prévisionnel que de la gestion du temps. Aucune entrave ni difficulté particulière n'ont été relevées.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé.</i>
<p>Le programme est régulièrement déroulé depuis la création de la Licence d'Agroforesterie, plus précisément depuis la rentrée 2007-2008. Parmi les étudiants des 5 promotions qui sont sortis depuis 2014, beaucoup ont pu poursuivre leurs études dans des universités publiques du Sénégal ou étrangères. L'acquisition d'une ferme école agroforestière et d'une zone d'application pratique propres au département favoriserait significativement l'enseignement pratique.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<i>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
<p>Cette formation est unique au Sénégal et correspond bien aux objectifs déclinés dans la planification stratégique de l'UASZ et à sa mission qui est de : former des cadres supérieurs qualifiés dans des filières correspondant aux besoins de l'économie locale, nationale et régionale.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<i>Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i>
<p>Le programme maintient des contacts avec les milieux professionnels : en effet, des professionnels interviennent dans les enseignements, la formation pratique, les stages (organisés dans le cadre de projets et programmes de développement, des ONG, des entreprises et des instituts de recherche). Cela impacte positivement sur le recrutement des étudiants. Les travaux pratiques relatifs aux activités de transformation de fruits se font dans le cadre d'unités de transformation.</p> <p>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité
<i>Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.</i>
<p>Les processus décisionnels sont conformes à ceux de l'UASZ. Le conseil de département est l'instance de décision du point de vue pédagogique et administratif. La validation et la transmission des décisions au rectorat relèvent du conseil d'UFR. Les étudiants participent à la coordination des projets de recherche développement. Une amélioration de la communication demeure toutefois requise pour un meilleur échange de l'information. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</p>
<i>Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.</i>

Les processus décisionnels ayant abouti à la mise en place du programme se sont effectués avec la participation active des PER. Des séminaires organisés par l'Université où tous les PER sont conviés (ainsi que les PATS et les étudiants) ont permis d'élaborer les maquettes, les contenus et les modalités d'enseignement. Des enseignants spécialisés des autres universités ainsi que des représentants du monde professionnel ont aussi été mis à contribution.

Il est nécessaire de formaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**.

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Il y a une évaluation périodique des programmes de l'UASZ. C'est le cas de la Licence d'Agroforesterie qui est évaluée tous les 5 ans avec la participation des PER, des PATS et des étudiants ainsi que des collègues des autres universités et de représentants du monde professionnel et socioéconomique. De même l'élaboration de syllabi uniformisés par 80% des PER a significativement contribué à l'amélioration de la qualité. Il s'y ajoute, comme indicateur de qualité, le stage en milieu professionnel et la rédaction d'un mémoire à soutenir. Les étudiants formés sont immédiatement opérationnels parce qu'ils auront acquis une certaine autonomie en même temps qu'ils sont polyvalents. Une meilleure maîtrise des processus d'obtention de stage pour les étudiants est nécessaire.

Il n'existe aucune indication sur la manière dont les différents résultats des évaluations sont pris en compte ; ni la nature des dysfonctionnements ni les pistes d'amélioration dégagées par la commission d'autoévaluation ne sont précisées.

Appréciation globale sur le standard : **PARTIELLEMENT ATTEINT**

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme dispose d'une maquette structurée et de plans de cours conformes au système L.M.D. Les cours dispensés ont, à 80%, des syllabi et les contenus des cours sont bien articulés les uns par rapport aux autres.

Appréciation globale sur le standard : **ATTEINT**

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes, contenus et spécialités abordés au cours de la formation correspondent aux standards internationaux et prennent en compte la composante ligneuse, les cultures annuelles et les productions animales. La prise en compte d'innovations scientifiques et technologiques est

effective. Tous les enseignants ont reçu une formation d'enseignement à distance et qui, plus est, ils sont tous en mesure de mettre leur cours en ligne à travers des plateformes d'apprentissage en ligne comme Moodle.

Pour ce qui est de la préparation des étudiants en vue de leur insertion professionnelle, le semestre 6 est exclusivement consacré à un stage professionnel. Il convient de palier impérativement l'absence d'une zone d'application pratique propre au département. Pour ce qui est des stages, il existe bien des contrats de stage dûment présentés dans les éléments de preuve même si les modalités de vérification du respect des contrats ne sont pas indiquées dans le rapport d'auto évaluation. Le contrôle continu compte pour 30% et l'examen final pour 70%. Les TP font l'objet d'évaluation hebdomadaire. Les formes d'évaluation permettent bien d'atteindre les objectifs de la formation. Les étudiants sont informés de leurs résultats par affichage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiés.

En conformité avec le système LMD chaque niveau est constitué de 2 semestres. L'attestation de réussite n'est délivrée qu'après validation des 2 semestres.

Ainsi pour la Licence, il faut valider l'ensemble des 6 semestres. Ces conditions figurent dans le site de l'université. Une plus large diffusion de ces conditions est à envisager conformément aux recommandations de la commission d'évaluation. Il en est de même de la confection des diplômes en plus des attestations de réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose d'un logiciel (Scolarix) qui lui permet de gérer le parcours des étudiants depuis leur inscription jusqu'à leur sortie. Le taux de réussite moyen est d'environ 80%.

Il existe des statistiques par semestre et par UE qu'il convient de publier.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignements sont dispensés par un personnel spécialisé, expérimenté et compétent. Les 7 enseignants permanents sont tous titulaires de doctorat et ont tous reçu une formation en pédagogie universitaire. Ils sont en outre auteurs de publications scientifiques. Malgré tout, ce personnel enseignant est insuffisant et aucune mesure n'est prise pour stabiliser le corps enseignant. Par conséquent, un recrutement est une urgence de premier ordre. L'évaluation des enseignements doit être formalisée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

La répartition du volume horaire relatif aux activités d'enseignement de recherche de vulgarisation et d'administration n'est pas définie, n'est pas formalisée. L'encadrement des mémoires doit être pris en compte et encouragé. Le département Agroforesterie doit disposer d'une secrétaire qui lui soit propre.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03: *La mobilité du PER est possible.*

Outre les 7 enseignants permanents du département, il y a l'intervention de PER de l'UASZ et de PER des autres universités (UT, UGB.UCAD.). Il n'est toutefois fait aucune mention de la mobilité des PER du département Agroforesterie. Cependant lors de la présentation du programme pendant la visite, l'intervention des PER du département dans d'autres universités ou institutions d'enseignement supérieur a été développée. Il convient de relever aussi l'intervention de professionnels et autres privés dans la réalisation des travaux pratiques (transformation de fruit et légumes en relation avec des GIE).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

La publication des conditions d'admission dans le programme est assurée par la direction de l'enseignement supérieur notamment à travers la plateforme CAMPUSEN. Le site internet de l'UASZ est aussi utilisé pour informer les nouveaux bacheliers S1, S2, S4 ou S5 désirant intégrer le programme. Les conditions de passage de L1 à L2 ou de L2 à L3 doivent faire l'objet d'une plus grande diffusion, sur le site de l'UASZ et par voie d'affichage. Cela contribuera à améliorer significativement la communication interne. Les amphis de rentrée annuellement organisés par le département vont dans ce sens et sont à encourager.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

L'évolution des effectifs, année après année se fait en dents de scie : l'effectif en L1 au démarrage de la Licence (2009 - 2010) était de 59 ; en 2014 - 2015, l'effectif est de 82, ce qui traduit une très nette progression. Cependant, des baisses notoires sont relevées certaines années notamment en 2010 - 2011 où le nombre d'étudiants inscrits en première année n'était que de 40. Il y a un déséquilibre net entre le nombre de filles et de garçons même s'il y a une progression du nombre de filles. Pour améliorer les effectifs (qui sont encore faibles) et pour augmenter le nombre de filles, il faut mettre à profit des canaux de communications à même d'aider à montrer l'importance de cette licence : presse, affichage, journées portes ouvertes, conférences dans les établissements d'enseignement secondaire etc.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Il existe une mobilité effective des étudiants titulaires de la licence L3 qui peuvent poursuivre leur cursus dans d'autres universités du Sénégal ou à l'étranger. Il n'en est pas encore de même pour les étudiants en L1 ou en L2. Ceci est assez général dans les universités du Sénégal où, même les étudiants qui bénéficient des bourses Haagrims sont souvent en fin de cycle. Des accords interuniversitaires d'échange d'étudiants peuvent être envisagés dans la mesure d'une réelle proximité des programmes et des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

L'encadrement des étudiants est effectué au ratio de 1 enseignant du département pour 40 étudiants (1/40) de L1 au Master. L'encadrement des étudiants en L3 requiert beaucoup de temps (stage, rédaction de mémoire) et nécessite donc un nombre conséquent d'enseignants disponibles : cela montre la nécessité d'accroître significativement le nombre de PER. Le tutorat déjà en cours est assuré par des étudiants de niveaux plus élevés, est à encourager. Les étudiants sont conseillés sur leurs études et les prestations dont ils peuvent bénéficier par le Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information des Étudiants (BAOI) dont les moyens doivent être renforcés tel que recommandé par le comité de pilotage du rapport d'auto-évaluation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Il existe à l'UASZ une Direction de l'Insertion et des stages (DIS) dont le rôle est d'aider à l'insertion professionnelle des diplômés. Certains diplômés sont recrutés comme techniciens dans des projets de développement (PADEC) ou dans des ONG (OCEANIUM, CARITAS, IDEE Casamance). Toutefois les statistiques sur la situation des diplômés sont sinon inexistantes du moins très partielles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Le programme dispose de locaux fonctionnels mais en quantité très insuffisante. C'est là un handicap majeur que vient atténuer pour le moment la mutualisation des moyens de l'université, ce qui a permis au programme de se dérouler jusqu'ici. La location de salles en ville s'accompagne de très nombreux inconvénients dont les longues distances et l'inadaptabilité. Le département a de réelles difficultés à accéder aux crédits qui lui sont alloués ce qui plombe l'exécution à temps de certaines activités liées aux projets en partenariat ou bien peut provoquer des retards dans les sorties pédagogiques. Il convient cependant de relever le fait que des infrastructures sont en cours de construction et que le programme dispose de suffisamment d'équipements de qualité pour les TP et les sorties de terrain.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

5. Points forts du programme

- 1) Le programme est pertinent et correspond à un besoin tant du point de vue des politiques publiques que de la nécessité de prendre désormais en compte la problématique des changements climatiques ;
- 2) La région naturelle de Casamance qui abrite cette formation est le cadre idéal en ce qu'elle constitue un grand laboratoire naturel propre à accueillir des sorties de terrain, des zones d'applications pratiques, des expérimentations etc. ;
- 3) Il existe beaucoup de structures de proximité (Centres nationaux d'application des techniques agricoles ou des eaux et forêts et du génie rural, Privés (transformations fruits et légumes...) qui enrichissent la formation du point de vue des aspects pratiques ;
- 4) Les professionnels et privés sont impliqués tant dans la définition des programmes que dans leur mise en œuvre ;
- 5) Aussi bien les PER, les PATS, que les étudiants sont motivés et déterminés ;
- 6) Le personnel enseignant est compétent et résolu à faire réussir cette Licence dans sa mise en œuvre et dans ses objectifs ;
- 7) Le programme dispensé est aux normes tant du point de vue de son contenu que du point de vue de sa conformité avec les exigences du système L.M.D. ;
- 8) Les évaluations périodiques effectuées sont un critère évident de volonté de gestion de la qualité ;
- 9) L'institution a mis en place un dispositif pour l'Insertion et les Stages des étudiants ;
- 10) Le programme dispose d'équipements pédagogiques adéquats et la mutualisation de l'ensemble des infrastructures et équipements de l'Université permet de pallier le manque de locaux et matériel ainsi que l'exiguïté des lieux relevée ici et là ;

6. Points faibles du programme

- 1) Les crédits nécessaires pour dérouler la formation ne sont pas toujours disponibles à temps ;
- 2) Manque de site d'expérimentation fonctionnel propre au département (Zone d'application pratique, Champ école agroforestier) ;
- 3) Etroitesse et insuffisance des laboratoires et des locaux d'enseignement (le département ne dispose que d'un seul laboratoire pour tous ses T.P.) ;
- 4) Problèmes de sécurité relevés tant dans les salles de classe, le laboratoire et surtout la bibliothèque (absence ou insuffisance d'extincteurs) ;
- 5) Insuffisance du personnel enseignant permanent ;
- 6) Insuffisance des PATS notamment il n'y a aucun personnel technique. : tous les PATS sont des administratifs ;
- 7) Il n'existe pas de données statistiques complètes et à jour relatives à l'insertion des diplômés ;
- 8) La faible ouverture de l'institution vers les pays limitrophes (Gambie, la Guinée et la Guinée

Bissau) ;

- 9) L'absence d'un suivi systématique de la progression des étudiants en décrochage et du devenir des diplômés ;
- 10) L'absence d'accords formels sur la mobilité des étudiants et des enseignants ;
- 11) La modicité du budget et l'absence d'activités génératrices de ressources additionnelles.

7. Appréciations générales

La Licence d'Agroforesterie de l'UASZ est une formation qui correspond à une double préoccupation : d'une part elle s'inscrit dans le cadre des politiques publiques dans leur volonté de booster la sécurité alimentaire, et d'autre part elle répond à l'urgence de protéger notre environnement face aux menaces climatiques qui risquent de décourager tout effort de développement durable. Ainsi les difficultés relevées çà et là, et somme toute surmontables, et qui sont liées à la jeunesse de l'université doivent inciter les acteurs de cette formation à mesurer l'ampleur des résultats attendus comparativement à la modicité des moyens actuels. Aplanir ces difficultés c'est, principalement, recruter des PER présentant le bon profil et du personnel technique, finaliser les nouvelles infrastructures en construction, acquérir une ferme école agroforestière et une Forêt d'application pratique (FAP) propre au département et accéder aux crédits à temps pour une plus grande capacité d'intervention tant dans la formation, la recherche que dans l'exécution des projets en partenariat.

8. Recommandations à l'établissement

- 12) Il est recommandé de mettre en place un comité pédagogique et scientifique permanent, chargé de l'exécution régulière et du suivi du programme, tant du point de vue des exigences académiques que du point de vue des exigences de qualité ;
- 13) Les crédits pour le programme et les activités de recherches y afférentes doivent être disponibles et accessibles en temps opportun ;
- 14) Le département doit disposer d'un site d'expérimentation propre : la disposition d'une ferme agroforestière et d'une FAP est un impératif ;
- 15) Des laboratoires fonctionnels spécialisés propres au département d'agroforesterie sont incontournables au vu du rôle important de cette formation face aux enjeux climatiques et aux exigences du développement durable ;
- 16) L'ensemble des locaux doivent faire l'objet de plus de mesures de sécurité. Il faut installer des extincteurs fonctionnels et suffisants partout où nécessaire, surtout à la bibliothèque ;
- 17) Un recrutement de PER en nombre suffisant (avec le bon profil) est une urgence de premier ordre ;
- 18) Le département d'agroforesterie doit recruter du personnel technique incontournable dans l'accompagnement des activités pratiques ;
- 19) Les statistiques relatives à l'insertion des diplômés doivent être régulièrement tenues.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- 1) De réels efforts allant dans le sens de l'amélioration du programme de la Licence d'Agroforesterie sont notés et le département mérite d'être appuyé par l'ANAQ SUP, surtout en ce qui concerne les standards non atteints ou partiellement atteints ;
- 2) Les recommandations à l'établissement ci-dessus formulées doivent faire l'objet d'un suivi constant afin de mieux aider à l'amélioration du contenu de cet important programme.

10. Proposition de décision :

ACCREDITATION

Annexe : Liste des personnes rencontrées lors de la visite

1. Rectorat

- Professeur Kéba Courfia Diawara Recteur de l'Université

2. Personne d'Enseignement et de recherche

- Dr Ngor Ndour, Enseignant-Chercheur
- Dr Ismaïla Coly, Enseignant-Chercheur
- Dr Ousmane Ndiaye Enseignant-Chercheur

3. Personnel Administratif, Technique et de Service

- Khady Mbacké Chef du service administratif
- Louise Diédhiou Assistante d'administration
- Omar Djiba, Scolarité centrale
- Aliou Badara Dieng Chef de la scolarité de l'UFR
- Joseph Diedhiou, service de la comptabilité
- Alfouseyni Bodian, Chef de la bibliothèque universitaire
- Malick Sarr Agent de la Direction de l'Insertion et des Stages

4. Étudiants

- Cheikhou Omar Ly, Licence 1
- Awa Suzanne Simard Sall, Licence 2
- Marie Edbo, Licence3
- Marie Thiocone, Licence 3
- Joseph Ngor Ndour, Licence 3